



Le métropolite Théodose de Tcherkassy et de Kanev reste assigné à résidence



Service de communication du DREE, 03.11.2023. Le tribunal de Tcherkassy (Ukraine) a prolongé le 2 novembre l'assignation à résidence du métropolite Théodose de Tcherkassy et de Kanev, rapporte le site patriarchia.ru, se référant à **Suspilne.media**.

C'est l'accusation qui a insisté pour prolonger cette mesure contre le hiérarque de l'Église orthodoxe ukrainienne. « Suivant la décision de la cour, il restera assigné à résidence 24 heures sur 24 pendant 60 jours supplémentaires », a déclaré après la séance le représentant du bureau du procureur de la région de Tcherkassy, Bogdana Koulik.

Le Service de sécurité d'Ukraine avait accusé une première fois le métropolite Théodose de Tcherkassy et de Kanev le 20 février 2023. De nouveaux chefs d'accusation lui ont été imputés le 6 avril et le 5 octobre. Suivant le site « pravoslavnaïa jizn' » (Vie orthodoxe), le métropolite Théodose est assigné à résidence depuis le 12 avril. Le tribunal prolonge régulièrement cette sentence.

Fin octobre, avec la bénédiction de Sa Sainteté le patriarche Cyrille de Moscou et de toutes les Russies, tous les évêques de l'Église orthodoxe russe ont reçu une circulaire signée du chancelier de l'Église orthodoxe russe, le métropolite Grégoire de Voskressensk, appelant à prier ardemment pour les archipasteurs et les clercs de l'Église orthodoxe ukrainienne en détention.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/90962/>